

SAINT-MONTAN,
Le 23 février 2009

" LOGEMENTS RÉQUISITIONNÉS, OÙ EN SOMMES-NOUS ? "

Toujours sans aucune aide ni assistance des services de l'état, le Maire, avec l'aval unanime de son conseil municipal, a pris un arrêté de réquisition qui a été affiché sur les logements réquisitionnés avec constat d'huissier. Cet arrêté a été transmis au propriétaire et divers services de l'état en lettres recommandées avec accusés de réception. Le propriétaire a deux mois à partir de la date d'affichage (le 9 janvier 2009) pour se manifester.

La commune, par ses employés communaux, s'affaire pour mettre en état de propreté plus quelques petites réparations ces logements neufs qui étaient fermés depuis plus de 8 mois. Le gros problème de ces logements : ils n'étaient pas raccordés au réseau d'eau et d'électricité. La commune a engagé toutes les démarches et travaux nécessaires pour palier à ce problème.

La municipalité a remis les clefs de 5 appartements sur 6 disponibles, d'une part aux quatre familles sinistrées par l'incendie de leur maison de la Cité du Barrage survenu le 30 décembre 2008 et d'autre part à une personne signalée par un réseau "d'aide d'urgence" qui est en très grande détresse.

Je tiens à rassurer les contribuables Saint-Montanais qui s'inquièteraient, à juste titre, des frais engagés par la commune sur cette action de "solidarité citoyenne" : la commune va émettre un titre de créance afin de récupérer ces frais lors de la vente de ces logements, qui seront certainement saisis par l'organisme bancaire prêteur pour leur création et vendu aux enchères publiques. La commune va également porter plainte pour création de ces logements sans permis de construire et demander la régularisation pour les faire exister fiscalement.

Notre pays est dans une situation très grave et nous devons, là où nous nous trouvons, avec les pouvoirs qui sont les nôtres, œuvrer pour actionner dès que cela nous est possible tous les leviers de *solidarité citoyenne*. Nous serrer les coudes pour éviter la souffrance à nos concitoyens frappés de plein fouet par l'irresponsabilité de celles et ceux qui étaient soi-disant bien rémunérés pour les assumer, qui n'ont rien assumé du tout et qui ont prouvé qu'un système basé uniquement sur du profit virtuel n'avait aucune base solide et crédible qui ne peut être que la "valeur travail" au profit de "l'homme".

Tous ces voleurs, ces tricheurs, dont aucun à ce jour n'est en prison, ont fait et vont faire des "dégâts humains" considérables et il nous appartient de choisir soit le camp de "l'individualisme" soit celui de la "solidarité citoyenne" !

La municipalité de SAINT-MONTAN a choisi la "solidarité citoyenne".

Les dirigeants politiques ont une très lourde responsabilité pour restaurer leur crédibilité mise à mal par un système auquel ils ont bradé l'essentiel de leurs pouvoirs, il leur appartient de les récupérer s'ils ne veulent pas que le "peuple" "GRONDE".

Le Maire
Alan CARRARO